



Emplois disponibles

N°VS-24-120

Affichage externe

13 mai 2024 au 28 mai 2024

PEINTRE EN BÂTIMENTS, poste temporaire en surcroît

Immeubles et équipements motorisés

Immeubles et équipements motorisés - gestion des actifs immobiliers (équipe technique)

Supérieur immédiat Contremaître

Lieu de travail

Arrondissement de Chicoutimi

Sommaire de la fonction

La Ville de Saguenay emploie plus de 1 500 personnes, travaillant dans de nombreux services plus variés les uns que les autres. Les défis sont nombreux, les perspectives de carrière aussi! Des avantages sociaux compétitifs et des programmes de formation stimulants: c'est ça, la Ville de Saguenay! Ce sont aussi des centaines d'employés qui travaillent d'arrache-pied pour servir plus de 140 000 citoyens avec efficacité et vivacité.

Faites carrière à la Ville de Saguenay : vos idées et talents seront reconnus!

La personne titulaire du poste prépare les surfaces et peint les immeubles, l'ameublement et les divers équipements municipaux.

Description

Description des tâches

1. Prépare et conditionne les surfaces de tout immeuble, ameublement et divers équipements municipaux et applique les couches de peinture, teinture, vernis et autres;
2. Pose des enduits calcaires tel que plâtre, mortier, ciment etc., et fait le tirage et le remplissage des joints sur les diverses surfaces;
3. Monte les échafaudages et opère divers équipements de levage;
4. Applique divers revêtements de surface murale;
5. Analyse, vérifie et valide, au besoin, des plans et devis, et propose les correctifs lorsque nécessaire; trace des esquisses; détermine le matériel requis et estime les coûts;
6. Collabore à l'inspection des travaux effectués par les entrepreneurs ;
7. Exécute au besoin toute autre tâche reliée à ses fonctions, à la demande de son (sa) supérieur(e) immédiat(e).

Qualifications exigées

Scolarité

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en peinture en bâtiment.

Expérience

- 3 ans en plâtrage et peinture de bâtiments

Conditions d'emploi et autres exigences

Qualifications exigées

- Certificat de compétence compagnon peintre
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide

Rémunération

CLASSE 7 DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES COLS BLEUS (26,54 à 35,39\$)

Horaire de travail

40 HEURES PAR SEMAINE

Informations importantes

UN MILIEU DE VIE HUMAIN

La Ville de Saguenay offre une vaste gamme d'avantages pour répondre aux besoins de ses employés, par exemple:

- une vaste gamme d'avantages sociaux;
- un programme d'appui à la pratique sportive;
- une gamme complète de programmes d'assurance maladie, vie et salaire;
- un programme de support pour la formation continue;
- une attention soutenue dans le domaine de la santé et sécurité de ses travailleurs.

L'appel de candidatures se terminant le **28 mai 2024**, toute offre enregistrée après cette date ne pourra être prise en considération.

Notez que vous devez joindre **obligatoirement** une copie de votre curriculum vitae, une copie de vos diplômes ainsi qu'une copie de votre permis de conduire (facultatif).

La Ville de Saguenay remercie les personnes qui ont fait parvenir leur offre de service. Cependant, seules les personnes répondant à tous les critères seront contactées pour la suite du processus de sélection.

Les candidats et candidates seront soumis à un processus de sélection.

LA VILLE DE SAGUENAY EST ASSUJETTIE À LA LOI D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI. À CETTE FIN, ELLE INVITE LES FEMMES, LES MEMBRES DES MINORITÉS ETHNIQUES OU VISIBLES, LES AUTOCHTONES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES À POSER LEUR CANDIDATURE.